

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal, convoqué en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pascal DEMARTHE, Maire, le 05 juillet 2021 à 18 H 00 à Salon d'honneur situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants : Pascal DEMARTHE, Lydie NOEL, Michelle DELAGE, Michel BLONDIN, Monique BOULART, Patrick DAIRAIN, Danielle VASSEUR, Fabrice BEAUGER, Florence PETIT, Michel LEPAGE, Maryvonne DAUSSY, Olivier MALLET, Chantal MONFLIER, Patrick LEDET, Rose-Noëlle RHUIN, Pierre LEMARCHAND, Daniele DUPUY, Claude BOURET, Justine DUROT, Jacques MAGNIN, Christine CHEVALLIER, Aurélien DOVERGNE, Frédéric GARET, Sébastien CHAPOTARD, Patrice LEFEBVRE, Angelo TONOLLI, Isabelle ARCIVAL, Francis HENIQUE, Patricia CHAGNON.

Etaient excusés et avaient donné procuration : Eric BALEMENT à Michelle DELAGE, Hervé DENIS à Olivier MALLET, Laurent PRUVOT à Monique BOULART, Françoise BEAURIN à Lydie NOEL, Sarah DUPONT-BOSIO à Aurélien DOVERGNE.

Etait excusé : Jérémy FRISE.

Secrétaire de séance : Madame Rose-Noëlle RHUIN

A son départ avant le vote du point 10 « Transfert de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et opérations partenariales avec la FDE 80- Conventions », Monsieur Francis HENIQUE a donné procuration à M. Angelo TONOLLI.

Le procès-verbal de la séance du 10 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal du 16 juillet 2020 lui accordant délégation dans les formes prévues à l'article précité, M. le Maire rend compte en fin de séance des décisions listées dans la délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

2021.194 DENOMINATION DU GIRATOIRE PROCHE DE LA ZONE DE LA SUCRERIE : PLACE JACQUES CHIRAC

- DECIDE de dénommer « Place Jacques CHIRAC » le giratoire à proximité de la sucrerie situé entre la rue Jean Mennesson et la Côte de la Justice.

Délibération adoptée par 26 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention(s) : 5.

3 voix contre : Angelo TONOLLI, Isabelle ARCIVAL, Francis HENIQUE

5 abstention(s) : Aurélien DOVERGNE, Frédéric GARET, Sarah DUPONT-BOSIO, Sébastien CHAPOTARD, Patricia CHAGNON

2021.195 DENOMINATION D'UN GIRATOIRE ET D'UNE VOIE AU NOM DE VALERY GISCARD D'ESTAING

- DECIDE de dénommer :

. « Place Valéry GISCARD D'ESTAING » : le giratoire à côté de la clinique Saint-Isabelle.

. « Boulevard Valéry GISCARD D'ESTAING » : la voie qui jouxte le rond point des Oiseaux jusqu'au giratoire à côté de la clinique Sainte-Isabelle.

Délibération adoptée par 26 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention(s) : 5.

3 voix contre : Angelo TONOLLI, Isabelle ARCIVAL, Francis HENIQUE

5 abstention(s) : Aurélien DOVERGNE, Frédéric GARET, Sarah DUPONT-BOSIO, Sébastien CHAPOTARD, Patricia CHAGNON

2021.196 DENOMINATION : SQUARE ANDRE GUAQUERE

- DECIDE de dénommer « Square André GUAQUERE » le petit square situé entre le Palais de Justice et la rue du Champ de Foire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.197 MARCHÉ 2014/13 AVEC LA SOCIÉTÉ DALKIA - AVENANT N° 5

- APPROUVE l'avenant n° 5 au marché n° 2014/13 d'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire, de traitement d'eau et de climatisation des bâtiments de la ville d'Abbeville, confié à la société DALKIA.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.198 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2021 POUR LE FINANCEMENT DE L'EDITION DU PREMIER OUVRAGE D'UNE COLLECTION CONSACREE AU PATRIMOINE ABBEVILLOIS (EXPOSITION JEAN SGARD)

- SOLLICITE une subvention de 5 000 € auprès du ministère de la Culture DRAC Hauts-de-France dans le cadre d'une exposition sur l'orfèvre et graveur abbevillois Jean Sgard (1891-1966) à partir du 14 décembre 2021, qui sera accompagnée d'un catalogue consacré à l'artiste, selon le plan de financement suivant :

	<i>Part Ville TTC</i>	<i>Subvention TTC</i>	<i>Mécénat(s) TTC</i>
<i>Coût de l'édition (€)</i>	<i>5 000 € (Budget 2021)</i>	<i>5 000 €</i>	<i>2 000 < 6 000 €</i>
<i>Total (€)</i>	<i>12 000 < 16 000 €</i>		

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.199 DEMANDE DE SUBVENTION POUR ETUDE DE RESTAURATION DES FONTS BAPTISMAUX DE JEAN SGARD PROVENANT DE L'ANCIENNE EGLISE SAINT-JACQUES

Dans le cadre d'une étude sur la restauration des fonts baptismaux provenant de l'ancienne église Saint-Jacques d'Abbeville, qui sera menée sous le contrôle scientifique et technique des services de l'Etat, selon le plan de financement suivant :

Devis du 13 mai 2021 de 7 450 € HT, soit 8 940 € TTC, établi par le groupement de restauratrices spécialisées « Aude Lafitte et Géraldine Aubert »

. Etat – DRAC Hauts-de-France : 45 % du montant HT = 3 352,50 €

. Conseil départemental de la Somme : 35 % du montant HT = 2 607,50 €

. Ville : 20% du montant HT + TVA (crédits de restauration du service patrimoine)
= 2 980,00 € (1 490 € + TVA 1 490 €)

- SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC Hauts-de-France d'un montant de 3 352,50 €.

- SOLLICITE une subvention auprès du Département de la Somme, Conservation des Antiquités et Objets d'Art, d'un montant de 2 607,50 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.200 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE DEUX PORTRAITS DE PERES CARMES PROVENANT DE L'ANCIEN MONASTERE DU CARMEL D'ABBEVILLE

Dans le cadre de la restauration des deux portraits de pères carmes acquis par la ville en 2019, portraits datant du XVII^e siècle et provenant de l'ancien couvent des Carmes d'Abbeville qui furent donnés, par le dernier père carme, aux carmélites abbevilloises au début du XIX^e siècle lorsqu'elles se réinstallèrent après la période révolutionnaire.

- SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC Hauts-de-France d'un montant de 1 008 €.

- SOLLICITE une subvention auprès du Département de la Somme, Conservation des Antiquités et Objets d'Art, d'un montant de 1 176 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.201 RONDE DE L'EAU - ACQUISITION D'UN TERRAIN CHEMIN DES CANOTIERS

- DECIDE d'acquérir auprès de M. Alain VARIN une parcelle de terrain, située chemin des Canotiers, au prix de 5 € le m² pour une surface de 1 005 m² estimés avant bornage, hors frais de notaire et hors frais de bornage.

- CHARGE un notaire de la rédaction de l'acte.

- DECIDE de classer le bien précité dans le domaine privé communal à l'issue de la rédaction de l'acte.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.202 PARC D'ACTIVITE LES DEUX VALLEES - PARCELLE BN 170 SITUEE VOIE PLUVIOSE - ACQUISITION DES EX-LOCAUX DE L'ENTREPRISE GLACHANT

- DECIDE d'acquérir la parcelle BN170, située rue Pluviose – Parc d'Activité Les Deux Vallées d'une superficie de 4 001 m², au prix de 430 000 €, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur, dont le terrain comprend un bâtiment principal et un parking, destinés à la gestion d'une fourrière automobile municipale et à l'installation du garage municipal.
- DECIDE de classer ce bien à l'issue de la rédaction de l'acte dans le domaine privé communal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.203 BATIMENT 308 CHAUSSEE DE ROUVROY - CESSION

- ABROGE la délibération n° 2020.037 du 27/07/2020 portant sur la cession du bien au profit de M. DOLLE et Mme DUCLOS.
- ACCEPTE l'offre faite par M. et Mme VAN BOUCHAUTE au prix de 65 000 € net vendeur.
- ACCEPTE la création d'une servitude de vue sur la parcelle AS394 (fonds dominant) et AS379 (fonds servant) liée à une éventuelle future ouverture au premier étage du bâtiment sur le pignon droit de la maison.
- ACCEPTE la création d'une servitude de passage entre la parcelle AS394 (fonds dominant) et AS379 (fonds servant) pour une sortie par la porte-fenêtre située sur le pignon droit de la maison.
- DESIGNER un notaire pour la rédaction de l'acte définitif.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.204 CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE, L'AMEVA (SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA SOMME) ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA BAIE DE SOMME (CABS)

- AUTORISE M. le Maire :
 - . à confier à l'AMEVA les deux contrats d'assistance à maître d'ouvrage évalués à 17 322,50 € pour le service de l'eau potable et 17 662,50 € pour le service de l'assainissement,
 - . à solliciter la CABS pour signer ces contrats en tant qu'organe compétent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.205 TRANSFERT DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME (FDE80)

- AUTORISE la Fédération Départementale d'Energie de la Somme à percevoir en lieu et place de la ville la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délibération adoptée par 33 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention(s) : 1.

1 abstention(s) : Patricia CHAGNON

2021.206 AVENANT N° 1 A LA CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME (FDE 80) RELATIVE AUX TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RESEAU BOULEVARD DE LA PORTELETTE

- APPROUVE l'avenant n° 1 de la convention n° 03-TE-0054-EF avec la FDE 80 relative au projet d'effacement et d'extension des réseaux boulevard de la Portelette, modifiant le plan de financement comme suit :

- . travaux électriques et effacement : 26 742 € pris sur le fonds de concours exceptionnel,
- . travaux d'éclairage public : 104 131,56 €, restera 39 049,33 € à la charge de la commune, avec une aide de la Fédération de 17 355,26 €, et un Fonds de concours exceptionnel versé par la Fédération de 47 726,97 €,
- . travaux communications électroniques : 15 014,43 € pris sur le fonds de concours exceptionnel.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.207 CONVENTION AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME (FDE 80) POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE D'UNE OPERATION DE VIDEO PROTECTION

- DECIDE de transférer sa compétence dispositifs de vidéo-protection à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.
- APPROUVE la convention pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération de vidéo-protection, établie entre la FDE 80 et la commune d'Abbeville pour la maîtrise d'ouvrage des travaux suivant le plan de financement, pour le montant total de 151 327 € TTC, comme suit :
 - . Montant pris en charge par la FDE 80 : 56 003 €
(20% des travaux, TVA + maîtrise d'œuvre)
 - . Aide du Département de la Somme : 47 424 €
 - . Contribution de la commune : 47 900 €

Délibération adoptée par 27 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention(s) : 4.

3 voix contre : Angelo TONOLLI, Isabelle ARCIVAL, Francis HENIQUE

4 abstention(s) : Aurélien DOVERGNE, Frédéric GARET, Sarah DUPONT-BOSIO, Sébastien CHAPOTARD

2021.208 ADHESION DE LA COMMUNE DE SALOUEL A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME (FDE 80) - AVIS

- SE DECLARE favorable à l'adhésion de la ville de Salouël à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.209 ADMISSIONS EN NON VALEUR - EXERCICE 2021

- ADMET en créances admises en non valeur la somme totale de 209 811,10 € pour les titres émis sur les exercices 2009 à 2019 pour lesquelles plus aucune action de recouvrement n'est possible par le Trésorier Principal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.210 CREANCES IRRECOUVRABLES - EXERCICE 2021

- ADMET en créances éteintes la somme totale de 1 326,68 € pour les titres émis sur les exercices 2013, 2017, 2018 et 2019 pour lesquelles plus aucune action de recouvrement n'est possible par le Trésorier Principal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.211 MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

- ADOPTE le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique, prévu par l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.212 PERSONNEL MUNICIPAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- DECIDE la création et la suppression de postes afin de prendre en compte les avancements de grade, changements de temps de travail, retraites, stagiairisations du personnel municipal.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.213 REPARTITION DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE 2021 POUR LA COMMUNE D'ABBEVILLE

- APPROUVE la répartition de la Dotation Politique de la Ville (DPV) 2021, pour un montant de 590 162 €, entre la ville et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, la ville déposant plusieurs dossiers pour un montant de travaux de 175 530 €, soit 120 008,33 € d'aide au titre de la DPV 2021.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.214 SIGNATURE DE LA CHARTE 'VILLE AIDANTE ALZHEIMER'

- APPROUVE la charte d'engagements réciproques « ville aidante Alzheimer » entre la ville d'Abbeville et l'association France Alzheimer Somme.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération (M. Pierre LEMARCHAND était sorti de la salle).

2021.215 TRANSFERT PAR BAIE DE SOMME HABITAT A LA VILLE DES VOIRIES, ESPACES VERTS ET RESEAUX DIVERS - PARCELLES AB304 RUE ROGER AGACHE ET AI242, 244, 246, 248, 250, 253, 255 RUE PIERRE DUBOIS

- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir dans le cadre du transfert par Baie De Somme Habitat à la ville des voiries, espaces verts et réseaux divers des parcelles suivantes :

- . rue Roger Agache, dans le quartier Saint-Jacques : parcelle cadastrée AB 304 d'une contenance de 14a 11ca,
 - . rue Pierre Dubois, entre la rue du Moulin Quignon et la gendarmerie nationale : parcelles cadastrées AI 242, 244, 246, 248, 250, 253, 255 pour une contenance de 14a 90ca,
- Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération (M. Pierre LEMARCHAND était sorti de la salle).

2021.216 CONVENTIONS D'OBJECTIFS POUR SIX ASSOCIATIONS SPORTIVES ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DU SEUIL DES 23.000€

- APPROUVE les conventions pluriannuelles entre la ville d'Abbeville et les associations sportives suivantes : S.C.A Football - S.C.A Athlétisme - E.A.L Hand-Ball - Alfred Club Abbevillois Tennis de Table - S.C.A Natation - U.S Abbeville. Ces associations entrent dans le cadre de la loi 2000-321 du 12/04/2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques dont le montant annuel de subvention dépasse la somme de 23 000 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.217 RENOUELEMENT DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS : ORCHESTRE D'HARMONIE - LES MAINS GOCH' - LUDOTHEQUE PRELUDE - MAISON POUR TOUS - SOCIETE D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE - COMITE D'OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DES SERVICES COMMUNAUX DE LA VILLE D'ABBEVILLE

- APPROUVE le renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations suivantes qui ont une implication essentielle dans la vie de la commune : Orchestre d'Harmonie d'Abbeville - Mains Goch' - Ludothèque Prélude - Maison Pour Tous - Société d'Horticulture de l'arrondissement d'Abbeville - Comité d'Oeuvres Sociales du personnel des services communaux de la ville d'Abbeville.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.218 FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE 2021 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES TENTES AVEC L'ASSOCIATION TERRE DE SOMME

- APPROUVE la convention de mise à disposition de matériel entre la ville et l'association Terre de Somme, dans le cadre du 7^{ème} forum de la vie associative qui sera organisé par la ville le samedi 11 septembre 2021 sous forme d'un village associatif situé Porte du Bois.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

2021.219 BUDGET PRINCIPAL 2021 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

- APPROUVE la décision modificative à apporter au budget principal ville 2021.

Délibération adoptée par 33 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention(s) : 1.

1 abstention(s) : Patricia CHAGNON

La séance est levée à 20H37.

Le Maire,



Pascal DEMARTHE

REPUBLICAINE FRANCAISE
MARIE D'ABBEVILLE